

RENTRÉE 2018-2019

Chères et chers collègues,

Je souhaite la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans l'académie de Rennes, et une excellente rentrée à toutes et à tous. J'adresse toutes mes félicitations aux lauréats des concours internes ou externes.

Entrée en fonction en septembre dernier, l'année 2017-2018 aura été l'occasion de prendre la mesure de l'académie. J'exprime mes remerciements chaleureux à tous les enseignants impliqués dans la formation et dans la réflexion disciplinaire, dans des missions de tutorat, de coordination d'épreuves d'examens, d'aide à l'inspection.

L'un des axes prioritaires pour 2018-2019 sera le développement de cette dimension collaborative, au cœur du projet de notre action pour construire ensemble un enseignement des arts plastiques réflexif et en constante évolution, à la fois inclusif, bienveillant et ambitieux, ouvert et engagé.

Dans cette perspective de dynamique en cours et d'accompagnement individuel et collectif, la rubrique disciplinaire sur le site académique **Bleu Cobalt**, est en accès public et accessible sans authentification à cette adresse <http://artsplastiques.toutatice.fr>. La rubrique est amenée à évoluer au cours de l'année dans le cadre d'un nouvel habillage générique académique.

Différents chantiers de réflexion, liés aux priorités nationales et académiques, sont poursuivis et développés :

- ✓ La spécificité de l'enseignement des arts plastiques, fondamental pour l'école, fondateur pour l'élève, car proposant un regard singulier et réfléchi sur le monde, et contribuant à une éducation *du* et *par* le sensible ;
- ✓ Les pratiques d'évaluation et l'approche par compétences ;
- ✓ La continuité des parcours des élèves et les démarches interdisciplinaires ;
- ✓ Une attention particulière au parcours d'éducation artistique et culturelle. Le dossier de presse ministériel pour la rentrée met ainsi en avant la pratique des arts, la fréquentation des œuvres et des lieux de culture, l'acquisition de connaissances et de repères culturels, indispensables pour développer la créativité des élèves et leur confiance en eux. C'est aussi une exigence de justice sociale afin de démocratiser pleinement l'accès à la culture et à la pratique artistique. Dans cette perspective, les chantiers déjà ouverts en partenariat avec la DAAC concernant les Galeries d'art contemporain à vocation pédagogique dans les établissements et les projets pédagogiques autour des œuvres du 1%, sont soutenus et valorisés.

La réforme du collège a permis à nombre d'entre vous de s'approprier des documents ressources sur le site « éducol » <http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/>

Les ressources d'accompagnement des enseignements artistiques aux cycles 2 et 3 et les ressources d'accompagnement du programme d'arts plastiques au cycle 4 sont consultables sur l'espace

TOUTATICE, rubrique disciplinaire Bleu Cobalt <http://artsplastiques.toutatice.fr>, onglet *Enseigner*, puis onglet *Collège* avec des sous-onglets à décliner sur la gauche. Je vous encourage à poursuivre cette démarche de recherche et d'appropriation et à vous saisir de **ces apports réflexifs de façon progressive et adaptée à vos besoins**.

L'année 2018 – 2019 sera également marquée par la mise en œuvre progressive de la réforme du lycée. Dans le cadre de la réforme du baccalauréat 2021, les élèves pourront choisir d'associer à d'autres spécialités un enseignement de spécialité arts de quatre heures en classe de première puis de six heures en classe de Terminale. Ils pourront ajouter un enseignement facultatif de trois heures hebdomadaires parmi ces sept domaines : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre, danse et arts du cirque.

Je vous invite à consulter les informations - programmes, questions limitatives au Baccalauréat, ressources - concernant les enseignements arts plastiques au lycée sur l'espace TOUTATICE, rubrique disciplinaire Bleu Cobalt <http://artsplastiques.toutatice.fr>, onglet *Enseigner*, puis onglets *Lycée*, *Baccalauréat*.

Enfin j'attire votre attention sur **la deuxième année de mise en œuvre du « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » ou PPCR**. Pour les personnels enseignants, la réforme de l'évaluation comprend un accompagnement tout au long du parcours professionnel et des rendez-vous de carrière. Les modalités et objectifs principaux sont la suppression de la notation et des trois cadences d'avancement antérieures. Désormais s'y substitue un accompagnement continu tout au long de la carrière, afin de laisser chacun apporter une orientation dynamique à sa trajectoire professionnelle. Les rendez-vous de carrière sont des temps d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle. Pour vous préparer, le guide du rendez-vous de carrière des personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale est en ligne et téléchargeable.

www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html

Votre engagement dans un esprit d'ouverture et de construction collective est une des clefs pour la réussite de la refondation de l'école. Comptant sur votre collaboration active pour œuvrer ensemble à l'enseignement des arts plastiques dans l'académie, je vous souhaite une année scolaire sereine et stimulante, riche de projets et d'expériences éducatives et artistiques avec vos élèves.

Gaëlle Jumelais-David
Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale
Arts plastiques

